

---

Numéro de l'intervention: 172-2010  
Type d'intervention: **Interpellation**  
Déposée le: 15.09.2010  
Déposée par: Häsler (Burglauenen, Les Verts) (porte-parole)  
Grimm (Burgdorf, Les Verts)  
Cosignataires: 3  
Urgente:  
Date de la réponse: 30.03.2011  
Numéro de l'ACE 563/2011  
Direction: TTE

---

### **Centrale de Mühleberg: combien de temps encore?**



La Suisse et le canton de Berne sont en plein débat sur la construction de nouvelles centrales nucléaires. Les uns réclament la construction de deux ou trois nouvelles centrales pour compléter ou remplacer les vieilles, les autres exigent la sortie du nucléaire. Par ailleurs, personne ne conteste le fait que les énergies renouvelables sont à long terme la bonne solution.

La situation est tout autre en Allemagne. La décision du gouvernement de maintenir les centrales en exploitation jusqu'à ce que les énergies renouvelables puissent prendre le relais de l'approvisionnement garantit à l'Allemagne la sortie du nucléaire.

Le nucléaire est une technologie controversée, les débats et les blocages actuels en témoignent. Le stockage définitif des déchets radioactifs n'est toujours pas réglé et l'uranium n'est pas inépuisable. Les énergies renouvelables permettent par ailleurs, c'est prouvé, de créer plus d'emplois dans le canton de Berne que la construction d'une nouvelle centrale.

Le canton de Berne doit réfléchir lui aussi à la manière de garantir la sortie du nucléaire, de planifier la reconversion et de trouver les ressources financières nécessaires.

Le Conseil-exécutif est par conséquent prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de temps encore la centrale de Mühleberg va-t-elle rester en exploitation ?
2. Le Conseil-exécutif juge-t-il possible d'introduire une taxe sur le combustible nucléaire ?
3. Quelles ressources pourraient ainsi être générées pour financer le passage du nucléaire aux énergies renouvelables ?